TELEGRAPHIE

CANADA

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 19—Le secrétaire de l'archevêché de Québec communique à la presse l'heureuse nouvelle qui suit :

Une lettre de Son Éminence le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, en date du 4 mai et reçue ce matin, informe S. G. Mgr l'archevêque de Québec que c'est l'intention du Souverain Pontife de le créer Cardinal dans le consistoire qui aura probablement lieu le 7 juin prochain. Ce n'est qu'à cette dernière époque qu'auront lieu les solennités officielles.

—L'enquête faite par le coroner Belleau sur les circonstances de la mort étrange de Mme Télesphore Charland, s'est terminée hier soir par l'auditiou des témoignages des Drs Lamontagne et Marsan, qui disent que la mort a été causée par une syncope qui a produit une congestion cérébrale et pulmonaire.

Le Dr Lamontagne est d'opinion que les mauvais traitements ont pu produire la syncope qui a causé la mort, mais le Dr Marsan ne croit pas que les ecchymoses que portait la défunte aient pu produire la syncope.

Le jury après plusieurs minutes de délibérations a rapporté un verdict de "manslaughter" c'est-à-dire un verdict d'homicide involontaire.

M. Charland devra donc subir son procès au prochain terme de la cour criminelle.

C'est une affaire où le malheur a joué le premier rôle. Toutes ses rumeurs à sensation qui ont circulé à Lévis et à Québec étaient tellement incroyables que le public n'a pu y attacher aucune importance. Elles étaient sans fondement. Il n'est pas du tout question d'empoisonnement.

—La semaine dernière, le steamer "Sarnia," de la ligne Dominion, qui débarquait à la quarantaine de la Grosse Ile, deux familles dont deux des membres étaient atteints de la variole, nous arrivait ici sans encombre et sans autres formalités, parce que le capitaine avait dit qu'il avait fait désinfecter le bâtiment.

Samedi soir, le steamer "Parisian" de la ligne Allan, nous arrivait à son tour ayant de la variole à bord et sans avoir éprouvé de la difficulté ni à la Grosse Ile ni à l'entrée de notre port.

Et cependant, il y avait à bord une jeune fille malade de la petite vérole depuis le commencement du voyage.

Mlle Dunn, dont la famille demeure 24 rue Mont Carmel, sur le Cap, a pris passage sur le "Parisian" et, bientôt une éruption s'étant déclarée, elle a été isolée dans une cabine, si toutefois cela peut s'appeler de l'isolement.

On se demande avec assez de raison, ce que va faire le bureau local d'hygiène en face d'une situation dont le médecin du port semble vouloir assumer toute la responsabilité.

—Un horrible accident est arrivé hier après dîner, au Cap à la Roche, à bord du remorqueur "Canada" de la compagnie du Saint-Laurent.

Un garçon de 17 ans, nommé J. B. Albert, et faisant partie de l'équipage, jouait avec un enfant, l'un courait l'autre au lieu de s'aller reposer comme le capitaine Ruel le lui avait dit.

Le vapeur était alors en marche, et en fuyant devant son petit compagnon, Albert est allé se jeter dans la chambre des machines. Il est tombé dans celle-ci et a été broyé par la pièce appelée la grosse maniville.

On a entendu un gémissement et c'est tout. Les machines ont été renversées et le cadavre du malheureux en a été extrait. Chose singulière, pas une goutte de sang ne le marquait.

Le "Canada" a déposé ce matin à Lévis, le corps de cet infortuné garçon, qui a été transporté chez son père au village Bienville, où le coroner Belleau tient une enquête cette après-midi.

—T Charland, qui a été trouvé coupable "d'homicide involontaire", à la suite de l'enquête tenue par le coroner, hier, a été admis à caution cette après-midi, par Son Honneur le juge Caron.

On n'a trouvé aucune trace de poison dans l'estomac de la défunte, madame Charland, comme on l'a annoncé hier.

—La Chambre de Commerce de Québec a adressé à Son Excellence le gouverneur-général un mémoire exposant que la construction du chemin de fer "Québec Central" a favorisé les intérêts de cette ville et des comtes voisins ; qu'on a demandé de l'aide au gouvernement afin de prolonger ce chemin à la frontière américaine pour qu'il se raccorde au réseau des chemins de fer de l'Etat du Maine, abrégeant ainsi le trajet de Québec à l'Atlantique ; que le prolongement du dit chemin procurerait de grands avantages au pays en général et, en conséquence, qu'il plaise à Son Excellence de recommander que la demande de la Chambre de Commerce soit prise en considération et qu'une subvention soit accordée pour le prolongement de cette voie ferree comme étant une entreprise favorable aux intérêts du pays en général.

—Le printemps dernier le premier navire venant d'Europe est entré en rade le 18 mai, tandis que cette année, à la même date, on compte 90 arrivages, 30 vapeurs et 60 voiliers.

—On dit que l'escadron de Hussards de Québec ira à Montréal le 24 mai pour prendre part à la célébration de la fête de la Reine en cette ville.

—On grand nombre de notaires de différentes parties de la province sont arrivés en cette ville pour assister à une réunion des membres de la Chambre des notaires de la province de Québec qui a été convoquée pour aujourd'hui.

Grève imminente

TORONTO, 19.—Les employés du Grand-Tronc, qui sont chargés du fret ont demandé que leurs gages fussent augmentés de $1.15 à $1.25 par jour.

Le gérant général leur a répondu qu'ils auraient $1.25 s'ils voulaient travailler onze heures au lieu de dix heures par jour. Les employés ne veulent pas accepter ces conditions et menacent de se mettre en grève.

Les mécaniciens sur le chemin de fer Northern et Northwestern, ont demandé une augmentation de salaire, ils prétendent qu'ils ne sont pas aussi bien payés que les mécaniciens du Grand Tronc ou du Pacifique Canadien.

ETATS-UNIS

Mort de l'honorable L. S. Huntington

NEW-YORK, 19—L'honorable L. S. Huntington est mort subitement ce matin.

Les restes mortels de M. Huntington seront transportés à Montréal. La date des funérailles n'est pas encore fixée.

Procès des anarchistes à Chicago

CHICAGO, 19—Ce matin, le grand jury s'est occupé de la cause des anarchistes accusés d'avoir pris part aux dernières émeutes.

On a d'abord fait lecture des témoignages rendus aux enquêtes tenues sur les cadavres des agents de police qui ont succombé aux blessures qu'ils ont reçues lors des émeutes, puis on a procédé à l'examen des témoins.

Arrestation d'un journaliste

NEW-YORK, 19—M. Paul Potter, ancien rédacteur du "New-York Herald" et actuellement rédacteur en chef du journal "Town Topics", a été arrêté hier à une heure de l'après midi dans son bureau, No 23 Park Row, par l'inspecteur Byrnes. Le 7 courant, M. Potter avait été mis en accusation par le grand jury pour diffamation envers la comtesse de Lanza, fille du Dr William Hammond. L'article incriminé avait paru dans le "Town Topics" du 24 avril dernier. M. Potter n'a manifesté aucune surprise en se voyant arrêter, et, en traversant le parc du City Hall, il causait tranquillement avec l'inspecteur, comme s'ils eussent été de vieux amis. Le prisonnier a été conduit aux bureaux du district attorney et de là devant le recorder Smyth. Sa caution ayant été fixée à $1,000, M. Potter a déposé une somme de $800 en espèces et a été remis en liberté provisoire en attendant son jugement. S'il était reconnu coupable, M. Potter serait passible d'un emprisonnement d'un an ou de $250 d'amende, ou même des deux peines réunies.

La folie religieuse

WHEELING, V. O., 19—Dans le comté de Lincoln, lundi soir, Mme Margaret Dennan, veuve, fut prise d'un accès de folie religieuse. Elle prétendit que le Seigneur lui avait demandé le sacrifice de sa vie et de celle de ses trois enfants pour apaiser la colère divine. S'armant alors d'un couteau à dépecer tres aiguisé, elle se dirigea vers la chambre occupée par ses trois filles, âgées respectivement de 12, 10 et 8 ans. Elle leur coupa la gorge à toutes puis plongea le couteau dans son propre sein. Les voisins ont découvert les cadavres subséquemment.

La crise ouvrière

CHICAGO, 19—La grève inaugurée par les employés des machines à planer pour obtenir 10 hrs de paie pour 8 hrs d'ouvrage est terminée. Les employés ont été repris aux anciennes conditions. Les propriétaires ne renverront personne pour faire de la place aux grévistes.

CHICAGO, 19—Un reporter a eu une entrevue hier avec plusieurs des prineipaux emballeurs de cette ville pour savoir s'ils reprendront la semaine prochaine la journée de 10 heures.

Armour et Cie ont dit : "Il nous faut revenir à l'ancien système ou fermer nos établissements. Ca été une erreur d'accorder aux hommes la journee de huit heures. A Arkansas City, Boston et autres endroits, les hommes travaillent dix heures, et nous ne pouvons soutenir la concurrenee avec eux."

Une visite à d'autres établissements d'emballage a révélé le même état de choses. Un membre du comité exécutif des journaliers dit : "Nous nous proposons d'exiger des patrons qu'ils s'en tiennent à la journée de huit heures. Nous avons forfait notre organisation et entendons saire valoir nos droits." Il est certain que les employés qui n'appartiennent pas à l'Union et grand nombre de membres même de l'Union, sans compter les délégués, ne partagent pas ces sentiments.

Réclamations

WASHINGTON, 19—La cour des réclamations siégeant à Washington vient de se prononcer d'une façon définitive sur la question des "French Spoliation Claims," dont on parle depuis si longtemps. La cour déclare que du traité de 1800 entre la France et les Etats-Unis et les négociation qui l'ont précédé, il résulte que les Etats-Unis ont renoncé à leurs réclamations contre la France à la condition d'être libérés des obligations leur incombant en vertu des traites de 1778, et, après avoir discuté le point de droit, la cour exprime l'opinion que ces réclamations constituent une obligation valable à la charge des Etats-Unis, qui ont sacrifié les droits individuels de leurs citoyens pour assurer de grands avantages nationaux.

Le congrès avait déjà voté deux lois ordonnant le paiement du montant de ces réclamations ; mais ces deux lois avaient été frappées du veto, la première par le président Polk, la seconde par le président Pierce. Enfin le congrès, par une loi qu'a signée le président Arthur, avait chargé la "Court of Claims" d'examiner la question. On vient de voir dans quel sens la cour s'est prononcée.

Les anarchistes Américains

CLEVELAND, 19—Wm Weber, machiniste allemand, est allé à Chicago où il a fait partie d'une société anarchiste, celle-là même que présidaient Auguste Spies et Parsons. Weber est revenu à Cleveland il y a quelques jours.

Il raconte qu'après les désordres qui avaient eu lieu aux usines de McCormick le lundi après-midi, une assemblée spéciale de la société à laquelle il appartenait fut convoquée pour prendre une décision.

"Un comité, raconte Spies, composé de Parsons et de deux autres fut nommé pour rédiger un manifeste. On y discuta la question de l'emploi de la dynamite dans le cas où la police interviendrait dans les délibérations d'autres assemblées. On décida qu'on tiendrait 20 bombes prêtes pour la prochaine lutte.

"Mardi on demanda des volontaires pour lancer les bombes. 500 scrutins furent distribués, 20 d'entr'eux portaient une tête de mort et des os en croix. Ceux qui tiraient ces derniers s'attendaient d'être chargés de lancer les bombes. Spies est le seul homme qui sache quels sont ceux qui les ont tirées.

"Je sais que 20 hommes ont reçu des bombes. "Aux armes," voilà quel était le signal pour lancer les bombes. L'assemblée dura presque toute la nuit. Quand la police ordonna aux anarchistes de se disperser il est à presumer que les 19 autres porteurs de bombes étaient retournés chez eux ou avaient été blessés par la fusillade de la police, aussitôt après que la première bombe fut lancée.

"Si la police était arrivée une heure plus tôt, il y aurait eu un terrible massacre et bien peu d'habits bleus y eussent échappé. Les anarchistes ne sont pas domptés, cependant, et vous n'aurez pas lieu d'être surpris si de nouveaux désordres ont lieu."

Le docteur Mott et M. Pasteur

NEW-YORK, 19—Le docteur Valentine Mott, qui est allé faire un séjour à Paris pour y étudier le système d'inoculation de M. Pasteur contre la rage, est revenu à New-York par l'Etruria.

"Je n'avais pris avec moi, a dit hier le docteur Mott à un reporter, qu'une simple lettre de recommandation de mon père, qui avait été pendant plusieurs mois en correspondance avec M. Pasteur. J'ai été reçu avec la plus grande amabilité et l'on m'a donné toutes les facilités pour étudier le sujet sur toutes ses phases. J'ai assisté à tout ce qui s'est fait dans le laboratoire de M. Pasteur pendant mon séjour à Paris et je me suis entièrement convaincu de l'efficacité de ses expériences. Chaque jour amène de nouveaux convertis à ses théories et vouloir railler ce qu'il a fait ce serait faire preuve d'ignorance.

"La série d'opérations au moyen desquelles M. Pasteur obtient son virus est compliquée et demande des connaissances spéciales et un soin tout particulier. M. Pasteur m'a donné tous les renseignements que je pouvais désirer, et, de plus il m'a permis d'emporter une certaine quantité de virus et un lapin qu'il avait inoculé le même jour de mon départ. Jusqu'alors il n'avait accordé pareille faveur à personne. J'ai apporté le lapin avec moi. Le septième jour après l'inoculation, il a été pris des symptômes de la rage, et, samedi dernier, il est mort. Le lendemain j'ai inoculé un autre lapin, avec mon père, et nous nous proposons d'en inoculer encore plusieurs ainsi que des chiens, aussitôt que nous serons installés pour cela.

"J'ai appris, à mon arrivée, que le chien qui avait mordu miss Morosini était devenu enragé depuis et j'en ai informé M. Pasteur par câble."

La famine en Irlande

NEW-YORK, 19—M. Patrick Ford, de "l'Irish World", vient d'ouvrir une souscription pour venir en aide aux habitants de l'Irlande le long des côtes de Galway, de Mayo et de Donegal, où sévit en ce moment la famine. Des demandes de secours ont déjà été faites, dans le même but, par l'archevêque de Tuam, par M. Michael Davitt et par les prêtres des localités les plus éprouvées, ce qui prouve surabondamment qu'il n'y a rien d'exagéré dans les dépêches annonçant que des milliers de familles irlandaises se trouvent dans le dénuement le plus complet.

Le meurtre de Preller

SAINT-LOUIS, 19—Brooks alias Maxwell, accusé du meurtre de Preller, a été traduit en cour ce matin. Il proteste toujours de son innocence.

Incendie

HOBOKEN, N. J., 19—Aujourd'hui, vers midi, un incendie a éclaté dans la fabrique de produits chimiques de Francks. Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, tous les employés, à l'exception de trois qui se trouvaient à l'étage supérieur, étaient parvenus à sortir de l'établissement. Ces trois malheureux ont été grièvement brûlés. Un pompier a aussi été blessé.

On attribue cet incendie à la combustion spontanée.

EUROPE

Le roi de Bavière

BERLIN 19—L'empereur Guillaume a renoncé à son projet d'acheter le château inachevé du roi de Bavière, à Chiermerce, d'après les conditions stipulées par le roi Louis. Le château après achèvement, sera la copie exacte du palais de Versailles, y compris la reproduction des toiles célèbres.

Le Home Rule

LONDRES 19—Le *Daily News* dans un article qui lui a été inspiré, assure les électeurs qui se plaignent de n'avoir pu donner leur opinion sur la question irlandaise, que la dissolution doit suivre le rejet du bill du Home Rule.

Le *Morning Post* dit que le gouvernement n'a pas l'intention de renouveler l'acte relatif aux armes, mais de précipiter la seconde lecture du nouveau bill relatif à la possession d'armes à Ulster ou ailleurs.

La question irlandaise

LONDRES 19—Ce soir, à la chambre des Communes, M. Thimothy Harrington, *home ruler* et député ne Dublin, a proposé le seconde lecture du bill decrétant l'election au scrutin des administrateurs de la loi concernant les pauvres en Irlande et abolissant le vote par procuration. Les députés orangistes se sont fortement opposés à cette motion.

M. Morley, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, a appuyé la proposition, qui a été adoptée par un vote de 207 contre 105. Le résultat du vote a été accueilli par des applaudissements.

DUBLIN 19—Le *Freeman's Journal* nie qu'un régiment de New-York et le clan "Magall Society" de cette ville aient offort d'organiser un corps de volontaires pour combattre les loyalistes d'Ulster.

LONDRES, 19—Dans une lettre qu'il vient de publier, M. Chamberlain blâme le comité des radicaux de Londres d'avoir adopté dernièrement des résolutions en faveur des projets de loi de M. Gladstone concernant l'Irlande.

M. Chamberlain dit que parmi ceux qui ont pris part aux délibérations du comité, il y en a peu, probablement, qui aient même lu ces projets de loi et que pas un seul d'entre eux n'auraient porté le moindre intérêt à ces mesures si elles eussent été soumises par un homme moins éminent que M. Gladstone.

Expédition dans l'Afrique Central

BERLIN, 19—Le comte Teleky, autrichien, organise une expédition en Afrique Centrale. La troupe se composera de 100 hommes bien armés et le lieu du rendez-vous sera à Zanzibar. On croit que le but de la réunion ne consistera pas seulement à faire des explorations scientifiques.

Grève en Angleterre

LONDRES, 19—Ward et Payne, de Sheffield, l'une des plus grandes maisons d'Angleterre pour la fabrication des outils, a récemment annoncé à ses employés que, vu la concurrence des manufacturiers allemands, les propriétaires se trouvaient obligés de diminuer les gages.

Les ouvriers ont refusé de se soumettre à cette diminution. La maison menace d'employer des ouvriers allemands. Les employés sont très excités.

L'Allemagne et la France

PARIS, 19—Le baron de Courcel, ambassadeur français à Berlin, est arrivé ici pour se consulter avec le gouvernement au sujet des relations entre la France et l'Allemagne.

On dit que les relations entre les deux pays sont tendues.

Cadeaux du Président des Etats-Unis au Sultan

CONSTANTINOPLE, 19—Aujourd'hui, M. Cox, ministre du gouvernement américain, a présenté au Sultan les cadeaux que lui envoie Mr Cleveland.

Le Sultan a été très flatté de cette marque d'estime de la part du Président des Etats-Unis et a chargé M. Cox d'offrir ses remerciements à M. Cleveland.

Mercredi prochain, le Sultan donnera un banquet en l'honneur de M. Cox.

Nouvelles d'Afrique

LONDRES, 19—Des dépêches de la Côte d'Or, mandent que deux tribus indigènes, les Becquahs et Andansis, sont en guerre ; en conséquence, les routes sont devenues dangereuses et le commerce avec l'intérieur est interrompu.

Dernièrement, les Becquahs ont fait prisonniers 45 trafiquants allemands, et les ont fait périr de la manière la plus barbare.

Les princes de la famille d'Orléans

PARIS, 19—Le gouvernement a décidé de soumettre à la chambre des députés au projet de loi pour écarter, une fois pour toutes, les prétentions des princes de la famille d'Orléans.

Une société utile

LONDRES, 19—A une réunion des conservateurs qui a eu lieu au théâtre de Sa Majesté, cette après-midi, lord Salisbury, parlant de la Ligue de Primrose, a dit que cette société était éminemment catholique et que son but était de combattre les doctrines des athées et des socialistes qui menacent de se propager dans tous les pays. Des organisations semblables, a ajouté l'orateur, existent dans les colonies anglaises et même sur le continent européen.

Le théâtre était magnifiquement décoré et au nombre des personnes présentes on remarquait la duchesse de Marlborough, lady Churchill, lady Manners et plusieurs hauts personnages. Cinq mille personnes, au moins, assistaient à cette réunion.

Le Canal de Panama

PARIS, 19—M. Rousseau l'ingénieur délégué par le gouvernement pour inspecter les travaux du canal, a déposé un rapport dans lequel il conteste l'exactitude des prétentions de la compagnie quant aux facilités de l'entreprise et la date de l'ouverture du canal. Le ministre des travaux publics a signifié à M. de Lesseps d'avoir a refuter ce rapport sans quoi le gouvernement refusera d'autoriser l'émission de nouvelles débentures.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petin chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "*Sirop Calmant de Madame Winslow*," et n'en prenez pas d'autre sorte.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à $2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable,

Pour les Incendiés.

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez,

McDOUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

GROSSE TARRIERE,

Rue Sussex, et coin de la rue Duke,

CHAUDIERES, OTTAWA,

Et à MATTAWA, P.Q.

MCDOUGALL & CUZNER

PETITE VEROLE !

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie.,

51 Tottenham Court Road, 202 rue High, Stratford, } LONDRES, Angleterre.

Parfumeurs de S. M. la Reine,

Ont inventé et patenté cette préparation,

L'OBLITERATEUR !

qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconvénient, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix : $2.50.

Cheveux Superflux.

Le remède épilatoire de LEON et Cie., enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur ; les cheveux ne repoussent jamais Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par malle. Prix : $1.00.

GEO. W. SHAW, agent général

219 rue Tremont, Boston, Mass.

21 sept. 1885—1a.

LA MACHINE A COUDRE

de l'époque ; quelle est-elle ? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams"

qui tient le haut du marché.

Mesdames, examinez-là avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par

C. McDIARMID,

163, rue Spark.

Ottawa, 11 mai, 1886. 1a

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.

—AUSSI—

Capots de Caoutchouc, Parapluies, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc.

Une visite est respectueusement solicitée.

J. COTE,

128, Rue Rideau.

Les Dlles. SIMAYS,

Modistes et Confectionneuses d'ouvrages en tricot.

Ont transporté leur domicile au No. 103, de la rue Albert, en face du marché central,

HULL.

FONDE EN 1837

FOURNEAUX A CIMENT ET A CHAUX DE HULL

Le soussigné attire l'attention des entrepreneurs et des autres intéressés sur les merites du

CIMENT DE HULL

et son adaptation pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l'eau. Le soussigné peut fournir les certificats des ingénieurs et des entrepreneurs les plus éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque baril.

Bardeaux de Pin a vendre a bon marché

Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement.

C. B. WRIGHT, Hull, P.Q

DIEU ET MON DROIT

Bureau de Poste de Hull.

Arrivée et Départ des Malles.

MALLES.	FERMETURE.			
	A.M.		P.M.	P.M.
Ottawa	.....	12 45	4 15	7 00
Montréal	.....	.....	7 45	.....
C. F. Pacifique	.....	.....	7 45	.....
Aylmer	10 15	.....	5 15	.....
Gatineau	.....	.....	7 45	.....

	DISTRIBUTION.			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa	7 00 8 00	10 15	5 15	.....
C. F. Pacifique	.....	12 10	.....	.....
Aylmer	.....	12 45	7 00	.....
Gatineau	.....	.....	4 15	.....

Heures de bureau, de 8 a.m. à 8 p.m.

Heures du bureau des mandats d'argent de la Caisse d'Epargnes de 9 heures a.m. à 4 p.m.

J. H. KERR,
Maitre de Poste.

Hull, 18 octobre 1884.

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE ! VINS RECHERCHES CIGARES !

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brisson Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartreuse, Kummel, Benédictine, Curacao Moraskno Vertmouth, Torino, Eau-de-Vie Gin, en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens

Ordres promptement exécutes, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. McKAY,

Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc. 1884 1an

NOUVEAU MAGASIN DE PEINTURE et TAPISSERIES

50,000 Rouleaux de Tapisseries des derniers goûts viennent d'être reçus par le soussigné. Ces Tapisseries, nouvellement importées, sont toutes de nouveaux desseins, et se vendent à des prix très modérés.

Peintures, Huiles, Pinceaux, Blanchissoirs, Vernis, etc.

ASSORTIMENT COMPLET.

Peintures délayées, prêtes à poser, de toutes les couleurs.

No. 108 Rue Rideau,

Vis-à-vis le magasin de T. Birkett.

J.-Bte. DUFORD.

16 avril 1886—3m

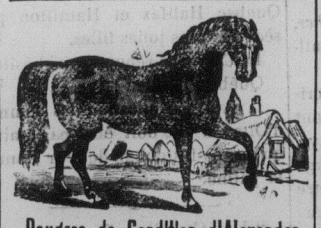

Poudres de Condition d'Alexander

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.

Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

N. B.—On peut aussi obtenir l'article véritable chez V. LAPORTE, rue Rideau ; GOODALL & FILS, rue Wellington ; et DALGLISH & FRERE, rue Queen, ouest

PORTRAITS

GRANDE REDUCTION

Photographies grandeur

CABINET

$2.00 par doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

P. S.—Satisfaction garantie.

Tapis, Tapis, Etc

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA.

Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs valeurs, et les plus bas prix en fait de

Tapis, Prelarts, Rideaux,

Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte,

à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA,

148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa,

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est.

4 CONVOIS A PASSAGERS 4 Tous Les Jours AVEC CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc. Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux villes de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany et New-York.

A partir du 29 Juin 1885, les trains circuleront comme suit :

Partant d'Ottawa.	Arr. à Montréal.
8.00 a.m.	11.30 a.m.
4.50 p.m.	8.20 p.m.

Part de Montréal.	Arr. à Ottawa
8.45 a.m.	12.20 p.m.
4.30 p.m.	8.20 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York viâ Springfield, quittant Boston viâ Lowell à 7.00 p.m., viâ Fichburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE

ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.

Le bagage est chéqué pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc, rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien.

D. C LINSLEY,
Géran

A. G. PEDEN,
Agent gén. des passagers.

Ottawa 22 août 1884.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande Bretagne, et Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St-Laurent et de la Baie de Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cape-Breton, Terreneuve, les Bermudes et la Jamaïque.

Des nouveaux et élégants chars-palais gréés de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le Continent européen peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax, en partant de Toronto Mercredi après-midi.

Les expéditeurs de grains et de marchaddises trouveront au port d'Halifax toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du Fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, Agent de billets,
No. 27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 bloc Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 13 Nov. 1